

# LA RENTRÉE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## VUE PAR LES CHIFFRES

### Enseignement préscolaire

**M**ALGRE la création de 991 classes nouvelles, de graves difficultés subsistent. Par la force des choses cet enseignement légalement non obligatoire devient de plus en plus une nécessité pour les familles, urbaines surtout, dont les mères travaillent. Encore ne s'agit-il pas tant d'assurer de vagues garderies, car tous les psychologues et pédagogues reconnaissent l'éminente importance de l'éducation dans les premières années de l'enfance et la qualité des méthodes utilisées depuis des années dans nos écoles maternelles.

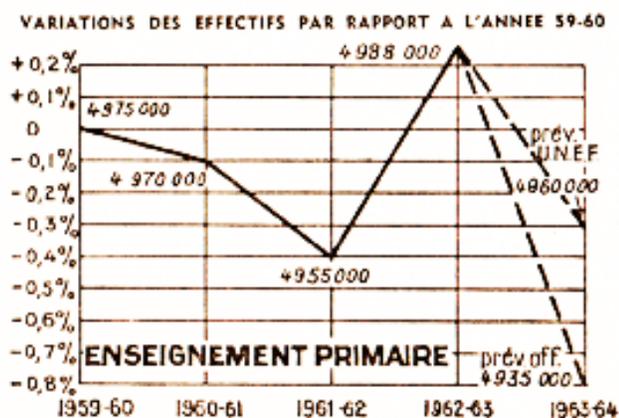
Mais pour en généraliser les effets à la majorité, sinon à la totalité des enfants de deux à six ans, l'actuel équipement en locaux, en matériel et surtout en maîtres qualifiés est loin d'être suffisant. En effet, les classes maternelles et enfantines reçoivent cette année 65.000 enfants de plus (1.565.000 contre 1.500.000).

Si le service statistique de l'U.N.E.F. sait encore calculer, et en admettant que les 991 classes annoncées par le ministère soient effectivement construites, nous aurons cette année 991 classes supplémentaires qui compteront plus de 65 élèves chacune.  
Sans commentaires.

### Enseignement primaire

**L'**EFFECTIF des classes primaires est en baisse. Le ministère annonce 4.935.000 élèves pour le seul enseignement public (privé : 903.000).

Cette baisse des effectifs avait déjà été annoncée l'an dernier mais l'afflux d'enfants rapatriés d'Algérie avait brouillé toutes les prévisions.



Cette régression légère des effectifs n'a pas pour conséquence de faire cesser les besoins en classes nouvelles en raison des énormes retards actuels et des migrations de population.

Il est nécessaire de construire 7.500 classes par an pour

les deux dernières années du quatrième Plan pour éviter que la situation ne s'aggrave trop. Or le ministère n'annonce que 4.733 classes nouvelles. Encore est-il nécessaire de préciser que ces 4.733 classes sont prévues pour octobre mais que nombreuses sont celles qui ne sont pas terminées.

Le problème de l'encadrement se pose toujours en termes dramatiques et les classes de cinquante élèves, ou plus, seront encore trop nombreuses cette année.

### Application budgétaire du Plan Le Gorgeu (primaire)

	1962	1963	Total
Budget	520	511	1.031
Plan Le Gorgeu	507	592	1.099
Applicat.	+ 13	-81	- 68

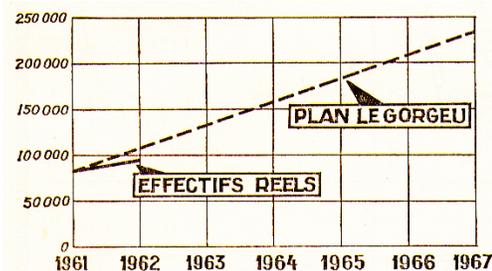
(en millions de F 63)

On ne peut qu'espérer que le budget 64 rectifiera ce fâcheux retard sur les chiffres minima de la Commission Le Gorgeu.

### Enseignements spéciaux

**C'**EST peut-être dans ce secteur que la situation est la plus grave. Au cours d'un conseil des ministres de début septembre, M. Pouchet a souligné que 90.000 enfants inadaptés ont été scolarisés jusqu'à cette année dans des écoles spéciales. Cette année 347 classes ont été ouvertes, accueillant 5.000 enfants supplémentaires ainsi que trois nouveaux internats.

Et cependant comparons à ce que demandait le quatrième Plan :



Il faudra faire un sérieux effort pour rattraper ce retard avant 1967 !

### Enseignement secondaire

**L'**ACCROISSEMENT le plus massif est constaté dans le secondaire ; la vague démographique qui avait submergé les années précédentes continue à déferler sur l'enseignement du second degré : 3.108.000 élèves contre 2.852.000 en 1962-63, soit 256.000 élèves supplémentaires (207.000 dans l'enseignement public, 39.000 dans le privé et 10.000 au titre de l'enseignement par correspondance).

Au progrès des taux de scolarisation à l'entrée dans les

enseignements du second degré s'ajoute une tendance à la prolongation des études au-delà du premier cycle : les effectifs de l'ensemble des classes de seconde de l'enseignement public ont augmenté de 27 % en 1962-1963.

D'autre part les résultats d'une enquête sur les orientations souhaitées par les familles ont permis de constater que plus de 87 % des élèves des classes de troisième d'enseignement court souhaitent poursuivre des études longues

Le gonflement des effectifs dans l'enseignement public du second degré va se répartir ainsi :

Les collèges d'enseignement général vont voir en 1963-1964 leurs effectifs gonflés de 99.000 élèves supplémentaires ; les lycées classiques et modernes de 62.000 ; et les lycées techniques de 25 000.

Quant aux collèges d'enseignement technique, ils recevront 21.000 élèves en plus.

Cette ruée vers le technique est évidemment un signe des temps. C'est malheureusement celle à laquelle il est le plus difficile de faire face avec succès : 2.077 classes nouvelles, 352 classes mobiles, 11 groupes en construction industrialisée et 100 ateliers préfabriqués seront mis en service et 2.600 postes nouveaux créés.

Néanmoins, on peut d'ores et déjà prévoir un engorgement sérieux et l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes, en particulier dans les sections d'électronique.

Les mesures pédagogiques nouvelles qui généralisent le recrutement de l'enseignement technique à la fin du premier cycle, et par voie de conséquence la réduction de la scolarité dans les C.E.T. de trois à deux ans et la perte de leur actuel premier cycle pour les lycées techniques laissent espérer une certaine augmentation de la capacité d'accueil de ces établissements pour les années à venir. Mais encore faudra-t-il que les locaux ainsi libérés soient adaptés aux exigences des enseignements du second cycle et que le personnel qualifié soit suffisant.

## Enseignement supérieur

L'EVOLUTION globale des effectifs est à peu de choses près conforme aux prévisions faites par la Commission Le Gorgeu (exception faite de l'afflux des rapatriés).

Le chiffre total d'étudiants en facultés l'an prochain devrait donc être de 296.000.

Par contre, la répartition des étudiants par grandes disciplines est différente de ce qui avait été prévu. Les disciplines littéraires et juridiques s'accroissent plus vite que prévu (50 % du total au lieu de 43,6 % prévus). La croissance des étudiants des disciplines scientifiques et médicales est très nettement inférieure aux prévisions : 46 % du total au lieu de 52,4 % prévus.

Ainsi les facultés de lettres et de droit se trouvent en face d'un afflux supplémentaire d'étudiants et doivent recevoir d'urgence les moyens d'y faire face.

Deux chiffres suffisent à montrer l'expansion de l'enseignement supérieur depuis quinze ans :

**49-50 : 140.000 étudiants ;**

**83-64 : 296.000 étudiants.**

### Répartition par faculté (rentrée 1963) :

**Droit et économie I.E.P. 52.500**

**Lettres 96.000**

**Sciences 92.000**

**Médecine 43.500**

**Pharmacie 12.000**

A titre indicatif on peut remarquer que la Sorbonne, prévue pour 5.000 étudiants à l'origine, en recevra 36.000 à la rentrée...

Pour ce qui est du budget de l'enseignement supérieur, seuls les « Cahiers de revendications » que tous les étudiants vont remplir avec leurs professeurs vont permettre de déterminer les besoins exacts de nos facultés.



**Le Monde** – Numéro spécial U.N.E.F – Vendredi 18 octobre 1963  
Numéro spécial, réalisé par l'Union Nationale des Etudiants de France  
Page 7